

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIAL

Séance du 15 juin 2023

PROCÈS VERBAL

L'An 2023, le quinze juin, sur convocation en date du 9 juin, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Social de la commune Marignier s'est réuni.

Etaient présents :

Christine ARES, Alain BARALE, Françoise CAILLAT, Pascale FRELIN, Alain GIORDANO, Nadège LEVREY, Sylviane NINET, Kéziban OZTURK, Nathalie PETIT, Catherine ROBEZ MASSON, Laurette ZANON

Etaient excusés :

Michèle REFFET et Christophe PERY

Catherine CARON et Marie-Lyse OUVRIER-BUFFET, agents de la commune, étaient présentes lors de cette réunion.

Madame Nadège LEVREY est désignée secrétaire de séance.

Madame ARES propose l'adoption de l'ordre du jour :

- Adoption de l'ordre du jour
- Approbation du procès-verbal de la séance du 21 mars 2023
- Attribution des aides alimentaires depuis le 21 mars 2023
- Décision modificative n° 1 – Ouverture de crédits
- Demande d'aide pour financer un séjour en Corrèze organisé par APF France Handicap délégation Annecy (74) pour une personne de Marignier en situation de handicap
- Divers - plan canicule 2023, colis de Noël, portage des repas à domicile, ateliers animés par Sérénité Mouve et financés par le département à destination des seniors

Catherine CARON et Marie-Lyse OUVRIER-BUFFET, agents de la commune, proposent d'ajouter à l'ordre du jour le sujet « Semaine Bleue édition 2023 » pour la transmission d'informations. Les membres présents acceptent.

Madame ARES propose l'approbation du procès-verbal de la séance du 21 mars 2023.

⇒ Vote : **Pour à l'unanimité**

ATTRIBUTION DES AIDES ALIMENTAIRES DEPUIS LE 21 MARS 2023, selon délégation accordée par le CCAS à Christophe PERY, Président, et à Christine ARES, vice-présidente(délibération DEL2020 008 du 30/06/2020)

- 16/05/2023 – Aide alimentaire de 80 € sur présentation d'une demande de Marjorie MOCCAND, assistante socio-éducative du Pôle Médico-Social de Scionzier (un couple)

Christine Ares ajoute qu'elle a délivré une aide alimentaire le 14/06/2023 (qui n'est donc pas inscrite dans la note de la séance du ce jour) à hauteur de deux bons d'une valeur de 25 € en attente d'un rendez-vous chez une assistante socio-éducative du Pôle Médico-social de Scionzier.

DEL2023_009 :

Décision modificative n° 1 – Ouverture de crédits

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1612-1 et suivants ;
Vu la délibération DEL2023_008 du Conseil d'Administration du 21 mars 2023 portant approbation du budget primitif 2023 ;

Considérant qu'une décision modificative a pour objectif d'ajuster les inscriptions du budget primitif ;

Considérant que ces ajustements peuvent se traduire par des augmentations/diminutions de crédits, par des transferts de crédits entre chapitre ainsi que par des virements d'article à article à l'intérieur d'un même chapitre ;

Considérant qu'il convient d'intégrer, dans la décision modificative n° 1 du budget, des réajustements en matière de dépenses et de recettes en section de fonctionnement ;

Considérant qu'il est proposé au Conseil d'Administration la décision modificative n° 1 pour l'année 2023 suivante :

- En fonctionnement : + 3000 € en dépenses et en recettes

Les prévisions totales du budget s'établissent ainsi :

- La section de fonctionnement est arrêtée à la somme de 100 425 € ;

Dépenses de fonctionnement					
Chapitre	Compte	Libellé	BP 2022	DM 1	BP+DM
011	60623	Fournitures non stockées- Alimentation	72 600	+ 3000 €	75 600 €

Recettes de fonctionnement					
Chapitre	Compte	Libellé	BP 2023	DM 1	BP+DM
74	74741	Participations communes membres du GFP	10 000 €	+3000 €	13 000 €

**Le Conseil d'Administration,
Après en avoir délibéré,
à l'unanimité,**

APPROUVE la décision modificative n° 1 pour le budget 2023, mentionnée ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document relatif à l'exécution de la présente décision.

DEL2023_010 :

Demande d'aide pour financer un séjour en Corrèze organisé par APF France Handicap délégation d'Annecy (74) pour une personne de Marignier en situation de handicap

Madame la Présidente de séance, Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale, présente la demande d'une administrée de Marignier en situation de handicap qui sollicite, via l'association APF France Handicap, une aide pour le règlement d'un séjour organisé par la délégation d'Annecy (74).

Considérant le coût du séjour d'un montant de 350 €,

Considérant que le coût du séjour s'élèvera à 700 € du fait du surcoût lié au handicap,

Considérant les revenus moyens de l'administrée,

**Le Conseil d'Administration,
Après en avoir délibéré,
à l'unanimité,**

ACCORDE une aide financière d'un montant de 100 €, aide qui sera versée à APF France Handicap.

DIVERS

- Plan canicule 2023 : **Christine Ares** souhaite organiser le plan canicule 2023 pour le suivi des personnes identifiées « fragiles » afin de répondre à l'obligation légale de la commune d'élaborer un registre de personnes vulnérables et isolées. Sur proposition de **Christine Ares** et suite aux échanges entre membres, le registre de personnes qui demandent un suivi en cas de déclenchement du plan canicule par M. le Préfet de la Haute-Savoie va être dressé en s'appuyant sur :
 - Liste des personnes de Marignier ayant un dossier APA (personnes de 60 ans et plus en perte d'autonomie) transmise par le Département et qui se sont déclarées en mairie. 91 personnes bénéficient de l'APA sur la Commune.
 - Liste des personnes de plus de 70 ans (base liste électorale) qui se sont déclarées en mairie après avoir reçu un appel téléphonique de la part d'un groupe d'élus et de bénévoles leur demandant de leurs nouvelles et les informant de la réception d'un courrier, accompagné d'un questionnaire et des recommandations reçues des services de la préfecture, proposant un suivi en cas de fortes chaleurs.

Le groupe d'élus et de bénévoles reste à affiner et chacun recevra un mail de **Catherine Caron** l'invitant à récupérer sa liste et les consignes, version informatique ou papier, selon son choix. **Catherine Caron** rappelle que les listes renseignées doivent lui être transmises pour suivi et mise à jour en mairie.

Christine Ares indique que les actions multiples (Département et Commune) ne sont pas inutiles, si elles permettent d'identifier, ne serait-ce qu'une personne. **Les agents du CCAS** restent attentifs aux personnes isolées sans attendre qu'elles se manifestent pour un besoin. **Christine Ares** invite l'ensemble des membres à faire de même. Il n'est pas impossible de repérer de cette façon une personne qui n'est pas inscrite sur la liste électorale par exemple.

Il ne s'agit pas de se substituer à un service d'urgence mais de faire de la prévention et d'accompagner si besoin.

- Colis de Noël : une nouvelle visite à la « Ferme des Producteurs » a confirmé que l'augmentation des tarifs de 25 % par rapport à 2022 ne permet pas de composer un colis satisfaisant. L'augmentation impose d'enlever des produits du panier et le CCAS est contraint par un budget non extensible. **Christine Ares** indique qu'il serait dommage de

proposer de nouveau des colis avec des produits industriels ; remarque acquiescée par l'ensemble des membres.

De ce fait, **Christine Ares** indique qu'elle a pris contact avec **M. Mieusset**, président de l'Union Commerciale de Bonneville qui coordonne déjà la composition des colis de Noël à Bonneville. Les colis sont composés de produits fournis par des commerces locaux , mais ne sont pas forcément des produits locaux. Le volume des commandes de Bonneville associé à celui de Marignier pourrait faire baisser le coût des fournitures. A Bonneville, la confection des colis est réalisée par l'ESAT du Faucigny. Les produits sont présentés dans une boîte en carton, ce qui est pratique pour la distribution, et ce qui permet aux bénéficiaires une réutilisation. Au vu des échanges avec **M. Mieusset**, le coût du colis pour 2023 pourrait être équivalent à celui de 2022. Il est à noter qu'aucun commerçant de Marignier ne peut répondre à ce type de demande.

- Portage des repas à domicile : **Christine Ares** reporte que, suite à des plaintes de bénéficiaires, deux courriers en recommandé avec avis de réception ont été adressés au prestataire **Elior** :
 - 14/04/2023 concernant la qualité,
 - 20/04/2023 concernant la quantité.

Il est à noter que ces retours négatifs ont retardé l'application de l'augmentation prévue au 01/04/2023.

Christine Ares a alors pris la décision de faire livrer des repas en mairie afin d'apprécier la qualité des repas. Parallèlement, **Christine Ares et les agents du CCAS** ont rencontré le responsable nouvellement en poste chez **Elior**. L'échange a permis d'adapter le fonctionnement général du service et de comprendre certaines de leurs propositions (ex. : repas à thème « carottes ») et de développer de nouveaux liens de collaboration.

Aussi, **Christine Ares** informe qu'elle a rencontré Jean-Philippe Mas, maire de la ville de Cluses, fondatrice de la **SAEM Les Cuisines du Faucigny**, pour une possible entrée dans la structure au 01/04/2024, date anniversaire du marché avec le prestataire **Elior**.

Christine Ares a, dans le même temps, initié un travail de réflexion pour la mise en œuvre de ce changement éventuel :

- Rencontre avec le directeur et la présidente de la SEAM, tous deux favorables à une intégration de Marignier pour la livraison de 40 repas/jour ;
- Livraison avec l'agent municipal une matinée, de 6 h 00 à 11 h 45, pour appréhender le travail de la tournée. Il ressort notamment que l'agent est un « veilleur actif » auprès des bénéficiaires, qui alerte les familles et le service social de la mairie si besoin ;
- Visite de la cuisine avec **Florent Chevriert**, agent municipal et **Nathalie Petit**, élue ;

Questions en attente :

- Faisabilité d'un aller/retour pour récupérer les repas dans la zone des Grands Prés à Cluses (évalué à 40 min) ;
- Coût d'un repas fournisseur avec une livraison au centre technique municipal de Marignier ;
- Tarif du repas à appliquer aux bénéficiaires suivant un tarif calculé en fonction des revenus ;
- Repas manquant le jour de la tournée ;
- Pain inclus dans le repas ou fourni par les boulangeries de Marignier.

Information :

- Journée portes ouvertes samedi 17/06/2023 de 9 h 30 à 16 h 00.

- Ateliers animés par Séréni Mouve et financés par le Département à destination des séniors :
Le projet d'ateliers, qui n'a pas pu être mis en oeuvre au mois de mars 2023 faute de crédits épuisés, a pu être relancé par **Lysiane Kubacsi** de SéréniMouve. Pour mémoire, la proposition de ces ateliers est née de l'idée d'accompagner les personnes qui seraient notamment intéressées par la construction du bâtiment destiné aux séniors à côté de la Maison de Santé (fin de travaux projetée en 2025-2026). Cependant, il est bien entendu que ce programme peut aider la réflexion de toutes personnes vieillissantes qui souhaiteraient intégrer un logement plus petit à moyen terme.
Les ateliers suivants seront donc organisés à l'attention des personnes de 60 ans et plus, de 14 h 30 à 16 h 30 :
 - 07/09/2023 - Déménager pour bien vieillir chez soi, pourquoi y penser maintenant ?
 - 14/09/2023 - C'est décidé, je fais du tri et de la place !
 - 12/10/2023 - Classer ses documents et constituer un classeur familial d'urgence
 - 09/11/2023 - Organiser un changement de lieu de lieu pour soi ou pour un proche

L'idéal serait que les personnes intéressées participent aux quatre ateliers mais ce n'est pas une obligation.

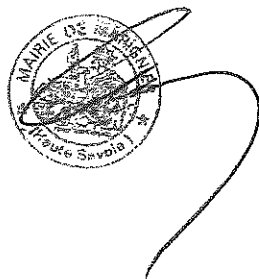
L'idée première était d'adresser cette proposition aux personnes de Marignier, sachant que **Lysiane Kubacsi** avait émis le souhait d'animer une rencontre pour quinze personnes maximum et d'étendre aux personnes de la CCFG, au besoin. Cependant, vu la capacité d'accueil de la salle à l'école du centre (49 personnes), il a été décidé de ne pas limiter les inscriptions.

Les dates seront communiquées via :

- Panneaux électroniques Marignier ;
 - Application Marignier ;
 - Facebook Marignier ;
 - Association des séniors « Le Temps de Vivre » Marignier ;
 - Maires de la CCFG pour relais dans leurs services (Christine Ares interviendra en conseil communautaire rapidement étant donné que les places ne sont pas limitées) ;
 - Presse locale.
- Semaine Bleue édition 2023 : la Semaine Bleue aura lieu cette année du 02/10/2023 au 06/10/2023. La séance cinéma prévue à Marignier le jeudi 05/10/2023 à 14 h sera suivie d'un goûter. Le film proposé est « Sexigénaire » avec Thierry Lhermitte et Patrick Timsit sorti mi-juin 2023. L'information sera communiquée par les flyers établis par la CCFG sur lesquels figurent toutes les activités de la semaine, les panneaux électroniques communaux et directement auprès des membres de l'association « Le Temps de Vivre » de Marignier. **Catherine Caron** lance un appel aux bénévoles pour l'organisation de l'après-midi : minibus et goûter.

**Le Président du Conseil d'Administration du C.C.A.S.,
Christophe PERY**

**La secrétaire,
Nadège LEVREY**



A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Nadège Levrey', written in a cursive style.